

**Responsable UE**

Céline Schnitzler

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Laurence Bourgeois

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

8 crédits • 160 points • 120 heures

Prérequis : AI200 Atelier A.I.

## Activité.s d'apprentissage

---

**A3320 - Stages**

8 crédits • 160 points • 120 heures • Schnitzler Céline

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage dans un milieu professionnel en lien avec l'architecture d'intérieur
- Intégrer le monde professionnel en s'adaptant au fonctionnement interne de l'entreprise et en collaborant aux projets en cours
- Comprendre et respecter les consignes de travail
- Rédiger un rapport de stage illustré par des photos et/ou plans, dessins

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour ce cours. **Important, il n'y a pas de seconde session pour le stage.**

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

## Objectifs

---

Effectuer une démarche active dans la recherche d'un stage, dans un milieu professionnel suscitant l'intérêt

S'ouvrir au monde professionnel : découvrir la structure hiérarchique, les exigences du travail au sein de différentes entreprises ainsi que les relations avec les intervenants extérieurs

Avoir une réelle expérience de travail confrontant à ses propres compétences

Faire un choix éclairé au regard d'un projet professionnel qui se dessine.

## Contenu

---

Voir document "organisation du stage".

En résumé :

***Les stages (de 120h) seront effectués pendant l'année scolaire ou durant les vacances, en dehors des heures de cours, au plus tard pour fin avril.***

Documents à remettre AVANT le début du stage :

- Validation du choix du stage
- Convention de stage
- Analyse de poste (pour les stages en Belgique)

Pendant le stage : tenir à jour le journalier

Documents à remettre APRES le stage :

- rapport de stage
- évaluation du maître de stage (yc fiche horaire)

## Mode d'évaluation pratique

---

L'évaluation est réalisée par le professeur en charge de la coordination des stages. Elle tient compte de :

- L'évaluation du maître de stage qui remettra le document «évaluation» à l'étudiant à la fin du stage.
- La démarche active de recherche du stage (à expliquer lors des rencontres prof/étudiant)
- Les rencontres prof/étudiant (expliquant les recherches, contacts, déroulement...)
- S'il y a lieu, le contact du professeur avec le maître de stage (téléphonique ou par mail)
- La participation à la séance de partage d'expérience
- Le rapport de stage à remettre à la fin du stage et au plus tard pour fin avril (date précise communiquée par mail)

La cotation finale est donnée par le professeur, sur 20.

Il n'y a pas de 2eme session.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur  
MyIntranet > mes études > mes cours